

COMPTE RENDU REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 Avril 2021
03-2021

L'an deux mille vingt et un, le 9 Avril à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal dûment convoqué,
S'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
Sous la présidence de Monsieur Denis ESPAGNET, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : ESPAGNET Denis, LAFARGUE Jérôme, BRETHERS Martine, JOSEPH Marie-Rose, Corinne LEMERCIER, DARGUENCE Aline, ARBOUIN Steven, RAMPENEAUX Aurélie, RAMPENEAUX Didier.

Absent excusé : TREMON Olivier.

Secrétaire de séance : Aurélie RAMPENEAUX

Date de la convocation : 01/04/2021

Ordre du jour :

01- Approbation du précédent Compte Rendu

02- Délibération pour voter les 3 taxes foncières 2021

03- Délibération subvention FDAEC 2021

04- Délibération choix d'un nom pour le lac Sigalens-Aillas-Labescau

05- Délibération pour nommer 3 délégués communaux à la commission intercommunale du Lac

06- Divers

1-Approbation du CR

Approbation du CM pour le CR à l'unanimité

2- Délibération vote des 2 Taxes foncières 2021

Vu la nouvelle présentation de l'état n°1259 portant modification des bases nettes d'imposition des deux Taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la commune pour l'exercice 2021 ;

Vu la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales compensée par la fusion de la part communale et de la part départementale de taxe foncière bâtie votée en 2020 par le département (soit 17.46% pour la Gironde), pour former le taux de référence TFB 2021 figurant sur l'état 1259 notifié aux communes,

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux d'imposition ;

Considérant le produit nécessaire à l'équilibre du budget communal ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Fixe les taux d'imposition pour l'année 2021 comme suit :

Taxes	Taux votés	Bases d'imposition	Produit correspondant
Foncière (bâti)	30.63 %	61 300	18 776
Foncière (non bâti)	42.16 %	11 900	5 017
Total produit attendu			23 793

3- Délibération subvention FDAEC 2021

Monsieur le Maire, fait part à ses collègues des modalités de demande d'attribution du Fonds Départemental d'aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) du Conseil Départemental.

Sont financés sur cette dotation les travaux d'aménagement ou de réparation de la voirie communale et des équipements communaux (les bâtiments communaux, les petites opérations touristiques, les lotissements communaux, le matériel lorsqu'aucune aide spécifique du Conseil Départemental ne peut être attribuée, soit en raison de leur montant, soit en raison de leur nature). Le Conseiller Départemental et les Maires s'assureront que **l'autofinancement du maître d'ouvrage**, sur chaque opération, **ne soit pas inférieur à 20% du coût H.T.**

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre du FDAEC pour les opérations suivantes :

- Eclairage Public :	13 362 € HT
- Tracteur tondeuse :	3 325 € HT
- Renouvellement extincteurs :	441 € HT

TOTAL :	=	----- 17 128 € HT
---------	---	----------------------

FDAEC	=	8 000.00 €
-------	---	------------

Le financement complémentaire sera assuré par autofinancement,
Soit la somme de : 9 128 € HT

POUR : 9

Eclairage public : les travaux devraient commencer en Juin 2021.

4- Délibération choix de nom pour le lac Sigalens-Labescou-Aillas

Lors de la réunion intercommunale pour l'aménagement du lac le mardi 30 Mars 2021 il a été proposé un patronyme pour le lac : LE LAC DES 3 RIVES.

Chaque conseil municipal ayant la tâche de valider par délibération le nouveau nom approuvé à l'unanimité des personnes présentes lors de la dite réunion,

Les membres du conseil, après discussion, approuvent à l'unanimité ce nouveau nom.

POUR : 9

5- Délibération pour nommer 2 délégués communaux à la commission intercommunale du LAC DES 3 RIVES

Monsieur le Maire informe membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de nommer 2 délégués communaux pour siéger à la commission intercommunale.

Sont nommés : Jérôme LAFARGUE et Denis ESPAGNET

POUR : 9

6/ Divers

- Denis et Jérôme ont eu une altercation avec une personne alcoolisée sur la voie publique de la commune, la Gendarmerie a été informée et la personne est signalée et connue.
- On doit faire un investissement d'environ 3 000 € car les dépenses imprévues en investissement sur le BP 2021 sont trop élevées.
- **Nouvelles propositions** :
 - Achat d'une friteuse environ 9 000 € : trop cher
 - 12 arbres pour le lac : un devis pour racines nues/container/motte
 - Outillage divers
 - Aire de jeux et aménagement urbain : bancs, panier de basket, tables de pique-nique

9 POUR

- Plantation des plants pour les massifs : RDV à 8 heures samedi 10 Avril.
- CR de la réunion de la régie : Jérôme nous indique que la régie a reçu 1 transformateur sur 3 et mise en place en novembre 2021 du poste source afin d'éviter les micro coupures et pour renforcer les lignes.
- Explication sur la loi de mobilité-transport.

Séance levée à 22h20

